

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Le PLUi du Pays de Hanau a été approuvé par décision du Conseil Communautaire du 19 décembre 2019. Il est opposable à toute autorisation du droit des sols (permis de construire, certificat d'urbanisme, déclaration préalable,...) délivrée depuis le 27 décembre 2019

Pour consulter le PLUi du Pays de Hanau rendez-vous sur le Géoportail de l'urbanisme :

www.geoportail-urbanisme.gouv.fr

Il permet une consultation des documents plus adaptée au grand public. Il suffit de rechercher sa commune cliquer sur sa parcelle pour en connaître le classement.

Ce Géoportail est le fruit d'un partenariat entre le ministère de la Cohésion des territoires (MCT) et l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN). Il a pour mission de rendre accessibles les documents d'urbanisme et les servitudes d'utilité publique à tous les utilisateurs du site. Les visiteurs, qu'ils soient des particuliers, des professionnels de l'urbanisme, ou des établissements publics, peuvent consulter pour le territoire qui les intéresse la réglementation d'urbanisme qui s'y applique.